

LA LUCARNE

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Printemps 2020
Vol. XLI, numéro 2



MURMURES SUR LE MUR PIGNON

LA LUCARNE 10\$

LA LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée chaque trimestre depuis 1982, LA LUCARNE se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'APMAQ

2050, rue Atateken, Montréal (Québec) H2L 3L8

Téléphone : 450 661-6000

Courriel : info@maisons-anciennes.qc.ca

Internet : www.maisons-anciennes.qc.ca

Comité de rédaction : Andrée Adam, Pierre Bleau, Andrée Bossé, Sophie Martin et Louis Patenaude.

Collaborations : Pierre Bleau, Andrée Bossé, Denise Caron, Jean-Robert Grenier, Mélissa Harvey, Yves Lacourcière, Clément Locat, Lussier Dale Parizeau, Sophie Martin, Éric Martineau, Claire Pageau et Louis Tremblay.

Mention de source : Denise Caron (Photo de la page couverture, 10-11), Pierrôt Arpin (p. 5), Jean-Robert Grenier (p. 8), Éric Martineau (p. 9), Pierre Bleau (p. 12), Clément Locat (p. 14-15).

Abonnements, publicité et comptabilité :
Mireille Blais (apmaq.gestion@gmail.com)

Infographie : Pierre Bleau

Imprimeur : Imprimerie de la CSDM

Livraison : Efficac-poste inc.

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

© APMAQ 2020. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans LA LUCARNE n'engagent que leurs auteurs.

Si vous souhaitez recevoir LA LUCARNE en format électronique plutôt qu'en format papier, veuillez en aviser le Secrétariat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

Louis Tremblay, président

Louis Patenaude, président sortant

Pierre Bleau, vice-président

Michelle Roy, secrétaire

Émilie Vézina-Doré, trésorière

Diane Jolicoeur, administratrice

Claire Pageau, administratrice

Murmures sur le mur pignon

Printemps 2020

Mot du président Louis Tremblay	3
Les derniers développements dans le dossier Huttopia Andrée Bossé	4
Coup d'oeil sur 2020 - Visites du dimanche	5
Le patrimoine bâti traditionnel et le principe de précaution Yves Lacourcière	6
Les premiers jours de ma pierre angulaire Jean-Robert Grenier	8
La renaissance d'une maison d'ouvrier Éric Martineau	9
La maison de pierre à murs pignons découverts de nos campagnes Denise Caron	10
Une corniche qui pleurniche Pierre Bleau	12
Les travaux de peinture Mélissa Harvey et Clément Locat	14

En couverture : La maison Adolphe-Basile-Routhier est construite à Saint-Placide vers 1841 par Charles Routhier, le père de Basile. Dans la première moitié du 19^e siècle, ce type de maison de pierre dite à murs pignons découverts devient très populaire surtout dans les zones rurales de Montréal et de sa région. Les murs pignons se distinguent par le prolongement de ces murs au-delà du toit, formant des murets qui s'appuient sur des corbeaux. Ces murs sont chapeautés par de larges souches de cheminées.

La publication d'annonces publicitaires dans LA LUCARNE ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article Compte-rendu de la visite à Saint-Nicolas publié dans le numéro hiver 2019-2020. Le nom attribué à la maison Montmigny-Bernier est **maison Michel-Bergeron**. De plus, sa construction remonte à 1797 et non à 1845.



COIN DU MÉCÈNE

LES DONS TESTAMENTAIRES, C'EST POUR LES RICHES : FAUX

Les legs testamentaires peuvent donner une fausse impression que ces programmes s'adressent principalement aux gens nantis. Détrompez-vous!

Qu'est-ce qu'un modeste don planifié ?

C'est par exemple, un simple don d'un pourcent (1 %) de ses actifs. Pour d'autres, c'est le don d'un montant forfaitaire de quelques milliers de dollars. Peu importe votre choix, nous pourrions émettre un reçu à des fins fiscales.

Vous avez à cœur le patrimoine bâti et pensez modifier votre testament sous peu ? Merci de poser un geste généreux qui fera une grande différence dans la mission de l'APMAQ !



MOT DU PRÉSIDENT

Louis Tremblay

Parlez à vos élus municipaux

En décembre dernier, deux nouvelles touchant la préservation de notre patrimoine ont été annoncées ; je profite de ce numéro pour vous en décrire les grandes lignes.

La ministre de la Culture des Communications, madame Nathalie Roy, ainsi que sa collègue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, annonçaient l'instauration d'un programme d'aide aux municipalités visant à soutenir ces dernières dans la préservation de leur patrimoine bâti. Cette aide financière sera accordée aux municipalités et sera ensuite redistribuée aux propriétaires qui se qualifieront selon les modalités établies par chacune des municipalités.

Pour être admissible à la subvention, la propriété visée devra faire partie d'un inventaire de maisons dont la préservation aura été considérée comme très importante. Sans aller dans le détail de tous les volets du programme, la subvention peut couvrir jusqu'à 70 % des coûts de restauration engagés par le propriétaire d'une maison, subvention déboursée à part égale par le ministère et par la municipalité. Intéressant mais encore faut-il que les municipalités adhèrent à ce programme et soient prêtes à déboursier l'équivalent de ce que le ministère offrira pour chacun des projets autorisés. Une évidence pour certaines municipalités mais pas pour d'autres...

Alors, que vous soyez ami ou propriétaire d'une maison ancienne, je vous invite à prendre connaissance de ce programme sur le site du ministère de la Culture et des Communications (mcc.gouv.qc.ca/patrimoineimmobilier) et surtout à manifester votre intérêt auprès de vos élus ; nos belles maisons anciennes sont généralement des propriétés privées, c'est vrai, mais leur présence dans notre paysage constitue également un joyau collectif que chaque citoyen devrait avoir à cœur de préserver ; de là l'importance pour la municipalité de s'y investir. Je vous invite donc à manifester votre intérêt à vos élus afin que ce programme atteigne ses objectifs de préservation de notre patrimoine bâti.

Autre sujet, dans La Lucarne de l'été dernier (vol. XL :3), Andrée Bossé, membre de l'APMAQ, nous faisait état d'un projet controversé à l'Île d'Orléans, celui qui relatait l'implantation sur la pointe d'Argentenay d'un camping de luxe, le projet « Huttopia » ; fin 2019, on apprenait que l'entreprise avait décidé d'abandonner le projet, autre démonstration que c'est souvent quand les citoyens parlent qu'ils ont le plus de chance d'être entendus...

Alors, parlez à vos élus et bon printemps à vous tous !

Location sur Airbnb Vérifiez vos assurances !

L'Équipe Lussier Dale Parizeau

Le succès des plateformes de location en ligne (telles que *Airbnb*) a grandement modifié l'industrie du tourisme. En effet, de plus en plus de voyageurs se tournent vers cette alternative, plus commode et souvent moins coûteuse. La plateforme gagne aussi en popularité auprès des propriétaires, qui y voient une belle occasion de fructifier leurs maisons secondaires, voire même leurs logements principaux.

Vous quittez la province pour une longue période ou vous possédez un chalet, et vous souhaitez mettre votre logement en location via Airbnb ? Voici quelques conseils utiles à suivre !

Renseignez-vous

Lorsque vous vous inscrivez sur une plateforme de location en ligne, vous devez créer votre profil et l'offre de logement qui l'accompagnera.

Assurez-vous de prendre connaissance de toutes les modalités de l'entreprise (*Airbnb ou autre*) afin de ne pas avoir de mauvaises surprises, aussi bien en termes de modalités de paiement qu'en termes de responsabilité.

Il est également important d'établir des règles claires auxquelles les visiteurs devront se conformer, pour ainsi garder un certain contrôle et donc réduire les risques de dommages à votre demeure.

Nous vous suggérons de :

- Établir une heure d'arrivée, de départ et un couvre-feu fixe
- Interdire aux visiteurs de fumer, notamment à l'intérieur
- Interdire les animaux
- Interdire les chandelles et bougies dans les pièces fermées
- Limiter le nombre de personnes présentes dans l'habitation
- Établir des modalités de paiement claires

Vous pouvez aussi inviter les visiteurs à vous contacter lorsqu'ils réservent votre habitation : vous créez ainsi un lien de confiance avec eux.

Protégez-vous

Outre les protections offertes par la plateforme de location, soyez certain d'avoir une couverture d'assurance adéquate.

Habituellement, toute location, de courte ou de longue durée, modifie les règles de votre contrat d'assurance habitation. Il se pourrait alors que certaines protections dont vous bénéficiez ne sont plus accessibles, vu que sous-louer engendre automatiquement plus de risques pour vous et votre assureur. Il est donc impératif de toujours en informer votre courtier, qui vous offrira les couvertures qui cadrent avec votre situation.

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DANS LE DOSSIER HUTTOPIA À L'ÎLE D'ORLÉANS

Andrée Bossé



Promenade en carriole à la pointe d'Argentenay à l'hiver 2019

Le projet d'implantation d'un site récréotouristique dans la partie forestière de la pointe d'Argentenay a suscité, dès 2018, la formation de la Coalition citoyenne pour la sauvegarde de la pointe d'Argentenay ; celle-ci s'est donné pour mission de s'opposer à ce projet afin de préserver la forêt patrimoniale ainsi que le caractère agricole de l'extrême-est de l'île qui remonte au XVII^e siècle.

Au printemps 2019, l'APMAQ a offert son appui aux démarches de la Coalition auprès du ministère de la Culture et plus particulièrement lors des audiences de la Commission de protection des terres agricoles du Québec (CPTAQ) qui devait autoriser ou non le changement de zonage.

L'intervention de l'APMAQ visait à documenter et à préserver le caractère agricole et patrimonial du lieu concédé en 1670 par Marie-Barbe d'Ailleboust, veuve du seigneur du fief d'Argentenay. Les recherches effectuées ont en effet révélé la chaîne ininterrompue des familles d'agriculteurs qui ont exploité avec succès la ferme et l'érablière pendant plus de 250 ans. L'ethnologue Marius Barbeau en a d'ailleurs décrit la prospérité lors de son passage à l'île en 1925. Détail intéressant, la ferme « *Sanschagrin* », du nom de ses derniers exploitants, était reconnue à la fin du XIX^e siècle comme un lieu de rencontre incontournable pour des artistes peintres renommés attirés par la beauté du site naturel devant le cap Tourmente et de la forêt préservée à la toute pointe de l'île.

La Commission de protection des terres agricoles a rendu ses conclusions en janvier 2020 en tenant compte des arguments des opposants sur le besoin de préserver les caractères agricole, sylvicole et acéricole du lieu. Elle a donc refusé le changement de zonage du lot 190 demandé par la municipalité et la MRC en faveur du développement récréotouristique proposé par la multinationale Huttopia rappelant, au passage, que la demande des codemandeuses allait à l'encontre du plan de développement de la zone agricole de la MRC!

Entretemps, le promoteur français Huttopia a confirmé en décembre dernier avoir retiré son projet vraisemblablement après avoir appris que des membres de la Coalition avaient entrepris un recours légal pour invalider des modifications apportées par la MRC et la municipalité ; ces dernières visaient à enlever à la pointe d'Argentenay sa première fonction de conservation dans le schéma d'aménagement de la MRC.

Après ces deux importants développements favorables à la Coalition, il faut espérer maintenant que les élus accepteront de bonne foi de confirmer dans le schéma d'aménagement la fonction agricole et de conservation d'un lieu cher à leurs concitoyens.

Pour connaître tous les enjeux ainsi que les documents présentés par l'APMAQ, il est recommandé de consulter le site de la Coalition : sauvegarde-argentenay.org/

COUP D'OEIL SUR 2020

Visites du dimanche

Chaque année, les visites du dimanche vous réservent des surprises agréables. Cet été, laissez-vous emporter dans la féerie de la région de Kamouraska, à la découverte de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et dans le plaisir de rendre visite aux lauréats 2019 du Prix Thérèse-Romer à Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe : 7 juin

Kamouraska : 12 juillet

Sainte-Anne-de-la-Pérade : 23 août

RÉSERVATIONS :

L'abonnement de saison de 35\$ pour les trois visites est réservé aux membres de l'APMAQ. Cet abonnement n'est ni échangeable ni remboursable. Réservez dès maintenant car il y a un nombre limité de places !

Les billets à l'unité sont de 20\$ par visite pour un membre et de 25\$ par visite pour un non-membre selon la disponibilité.

Réservation : **450 661-6000**

En ligne : www.maisons-anciennes.qc.ca/

SAINT-HYACINTHE

Dimanche 7 juin



Située en Montérégie, à l'ouest de Montréal, sur la rivière Yamaska, Saint-Hyacinthe débute avec la concession d'une Seigneurie acquise par Hyacinthe Delorme en 1753. Une vingtaine d'années après l'arrivée du chemin de fer, vers 1850, Saint-Hyacinthe développera ses industries et deviendra, au tournant du siècle dernier, un centre majeur de production de textiles.

C'est en grande partie ce patrimoine résidentiel que vous découvrirez y compris la maison Vien-Arpin qui s'est méritée le Prix Thérèse-Romer l'automne dernier.



CONSEIL DES
MÉTIER D'ART
DU QUÉBEC

LE RÉSEAU DES ARTISANS
PROFESSIONNELS EN
**ARCHITECTURE
ET PATRIMOINE**

Bureau de Québec : 418.694.0260 | Bureau de Montréal : 514.861.2787 | METIERSDART.CA

LE PATRIMOINE BÂTI TRADITIONNEL ET LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Yves Lacourcière, auteur du livre « *Accusé de non-assistance à patrimoine en danger* »

La Lucarne, dans ses numéros du printemps et de l'automne 2019, a publié deux premiers textes d'Yves Lacourcière, le premier portant sur « Les essentiels métiers traditionnels de la construction », le deuxième sur « La recherche de l'authenticité ». Voici, en conclusion, le troisième article qui porte sur « Le principe de précaution ».

Notre patrimoine bâti traditionnel raconte en pierre et en bois plus de trois siècles d'enracinement dans notre pays d'hiver. Il raconte encore en continu la façon dont nous avons bâti, habité et occupé l'espace. Les bâtis traditionnels sont œuvres d'artisans, donc uniques. Par conséquent, le patrimoine architectural traditionnel n'est pas une richesse renouvelable.

Depuis près d'un siècle, l'État ajoute des éléments à ses listes de bâtis traditionnels qu'il veut protéger. Avant qu'il intervienne, ceux-ci auraient pu être démolis ou transformés au gré de leurs propriétaires, peu importe leur valeur patrimoniale. Un simple permis émis par une municipalité ne tenant compte que de ses règles locales aurait suffi. Les quelques 1200 municipalités et territoires organisés du Québec détiennent le pouvoir d'autoriser des interventions majeures allant jusqu'à la démolition sur le bâti traditionnel qui n'a pas encore reçu la protection de l'État. Or, 99 % de ces institutions ne possèdent pas les ressources professionnelles appropriées pour déterminer la valeur patrimoniale potentielle des bâtis anciens. Ils seraient dès lors devenus inéligibles à la protection de l'État.

Sur la base de données publiées par le *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux*, 34 % de nos bâtis protégés ont été détruits entre 1970 et maintenant. Ces données ne tiennent pas compte de dizaines de milliers d'autres qui, n'ayant pas jusqu'alors attiré l'attention de l'État, auraient pu voir leurs enveloppes et leurs structures anciennes dégradées.

Il nous apparaît approprié et prudent que l'État accorde une protection minimale à tous les bâtis anciens ou traditionnels qui ont le plus souvent pris plus d'un siècle pour parvenir jusqu'à nous. Cette protection minimale que nous évoquons doit avoir pour pierre d'assise un inventaire des bâtis anciens du Québec qui agirait, d'une part, comme un garde-fou, et d'autre part, permettrait de poser un second regard avant que soit autorisé l'irréparable.

Un inventaire de nos bâtis traditionnels – un outil incontournable

L'inventaire est essentiel lorsqu'il s'agit de protéger des catégories de biens appartenant à une époque donnée. C'est ce qu'avait prévu le législateur dans la première *Loi sur la protection des biens culturels* en 1922. Cette ordonnance permettait de faire le point sur l'état des lieux du bâti ancien et de pouvoir conserver l'esprit de la loi à travers le temps. Sans lui, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) navigue sans compas. Cette exigence du législateur a été réduite de façon inexplicable en déchargeant le MCC de l'obligation de se doter de cet outil indispensable.

En 50 ans, l'institution ne s'est pas encore adaptée aux bouleversements fondamentaux que nous a apportés le phénomène planétaire de l'industrialisation.

Privé de cet instrument qui lui aurait permis d'évaluer l'efficacité de ses méthodes, le MCC n'a pas pu se fixer d'objectifs mesurables ni connaître l'impact de ce paradigme qui a poussé les métiers traditionnels de la construction hors des chantiers.

Ici apparaît le *principe de précaution*.

Le principe de précaution

Selon Wikipédia, le principe de précaution est une approche philosophique qui a pour but de mettre en place des mesures visant à prévenir des risques lorsque la science et les connaissances techniques ne sont pas à même de fournir des certitudes.

Contrairement à la prévention qui s'intéresse aux risques avérés, la précaution, forme de prudence dans l'action, s'intéresse aux risques potentiels. Elle recouvre les dispositions mises en œuvre de manière préventive afin d'éviter un mal ou d'en réduire les effets avant qu'il ne soit trop tard. Le principe de précaution est un outil de gestion qui permet d'envisager les possibles et les probables.

Il est important de maintenir en continu sur le territoire national ces jalons architecturaux « *qui soulignent l'importance de la valeur identitaire [de ce] patrimoine culturel et de sa forte contribution au sentiment d'appartenance à une collectivité* » (MCC).

Tous les administrateurs de biens, qu'ils appartiennent au secteur public ou privé, savent qu'en matière de gestion d'actifs, l'inventaire permanent est l'outil de contrôle indispensable. Sans celui-ci, le MCC ne peut évaluer sa politique de protection du patrimoine bâti ni rendre compte de son mandat.

Le bâti ancien ou traditionnel

Le parc des bâtis traditionnels du Québec compte encore environ 400 000 éléments qui répondent, en tout ou en partie, à la définition du bâti traditionnel : construits en tout ou en partie, avec des matériaux premiers ou naturels (pierre, bois, fer, chaux, sable, eau, terre...) et assemblés selon des techniques artisanales, lesquelles ne sont ni connues, ni utilisées par les travailleurs des métiers industriels de la construction.

Plus de 90 % des bâtis traditionnels des Québécois sont à vocation résidentielle, secteur déréglementé où à peu près n'importe qui peut faire à peu près n'importe quoi et ceci, même sur les seuls bâtis que l'État a résolu de protéger par la loi ou qui ont le potentiel de le devenir.

Les métiers traditionnels de la construction sont complexes et dédiés aux interventions sur les bâtis anciens ; « *Les travailleurs des métiers traditionnels de la construction sont seuls à pouvoir intervenir de façon appropriée sur ce type de chantier.* ». Commission de la Construction du Québec (CCQ).

En 1992-1993, nous avons dénombré près de 3000 travailleurs-artisans qui pratiquaient encore leurs métiers en chantier. Aujourd'hui, on en retrouve moins de 200 dans les cinq métiers traditionnels les plus en demande. Ces métiers essentiels à la pérennité de notre patrimoine bâti traditionnel sont sur le point de s'éteindre, ce que reconnaît la CCQ dans une consultation nationale sur la juridiction des métiers entreprise le 8 juin 2015.

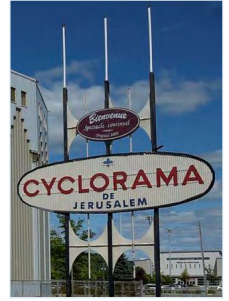
L'évaluation du marché potentiel de bâtis anciens mentionnés ci-haut pourrait offrir plus de 10 000 emplois/an de qualité et bien rémunérés au moment où l'industrie de la construction va subir les conséquences de la quatrième révolution industrielle sous la forme d'une réduction de main-d'œuvre.

Le principe de précaution s'applique particulièrement bien au bâti ancien

Ce principe permet de se prémunir de risques d'erreurs, particulièrement lorsque les résultats de ces errances sont irréversibles. C'est le cas de tous les bâtis traditionnels. Pour les bâtis anciens répertoriés dans l'incontournable inventaire, il jouerait un rôle de « retenue » en permettant de mieux étudier chaque cas avant la délivrance d'un permis de démolition ou la modification de leur enveloppe.

À titre d'exemple, mentionnons un cas qui faisait les manchettes en 2017 : le Cyclorama de Jérusalem. Située à Sainte-Anne-de-Beaupré, petite municipalité près de Québec, cette œuvre monumentale érigée en 1895 venait d'attirer l'attention du Protecteur du patrimoine, le ministre libéral de la Culture d'alors. Le MCC l'a reconnu et cité comme un objet patrimonial admissible aux plus hautes subventions permises par la loi.

Pendant plus d'un siècle, le Cyclorama qui n'était ni classé, ni cité, aurait pu être démolé ou modifié sans contrainte autre que d'obtenir un permis de démolition ou de transformation émis par cette petite municipalité de 2900 habitants. Il aura fallu un cri d'alarme de la part des propriétaires consécutif à une offre d'acquisition venant de l'étranger pour que tout change. La peur de perdre est un moteur puissant. Cette crainte devrait être ressentie chaque fois qu'un bâti traditionnel qui n'a pas encore été protégé est menacé.



Ne pas effectuer un contrôle vigilant sur les interventions proposées sur notre bâti traditionnel non-protégé correspondrait à accepter de perdre irrémédiablement des éléments parce que nous ne disposons pas au moment voulu de tous les éléments nécessaires, y compris les budgets, pour assurer la protection que permet la loi de notre époque. Aussi, il serait inacceptable de priver les générations qui nous suivront de la possibilité d'apprécier, à la lumière de leur temps, les bâtis anciens dont nous aurions permis la détérioration ou la destruction.

C'est ce que permettrait l'application du principe de précaution.



TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de toitures en tôle pincée, à baguette, à la canadienne

RBQ. 5614-2011-01

• acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume



7965, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5

Jean-François Éthier, président

Cell.: (514) 887-1770

LES PREMIERS JOURS DE MA PIERRE ANGULAIRE

Jean-Robert Grenier

Le jeudi, 1er juillet 1976, accompagnés d'un soleil radieux, nous quittons notre 3 ½ face à l'Université de Montréal. Aujourd'hui, nous déménageons à Calixa-Lavallée. La nouvelle autoroute 30 sera terminée cet automne, nous emprunterons donc les petits chemins de campagne pour nous y rendre. Toutes fenêtres ouvertes, notre Fiat 128 pleine à craquer, roule en direction de la maison du bonheur. Quatre amis entassés dans une vieille Ford Econoline nous suivent avec notre déménagement. Chemin faisant, aux abords de la route, poules, vaches et moutons en liberté animent les paysages verdoyants de notre nouvel environnement et... ça sent bon !

Les maisons des XVIII^e et XIX^e siècles témoignent des dernières traditions agricoles d'un temps révolu. Instruits de nos lectures sur l'architecture traditionnelle du Québec, mon épouse et moi, nous nous amusons à départager les maisons ancestrales d'esprit français de celles des maisons dites québécoises. L'emplacement des souches de cheminées, le nombre d'ouvertures en façade, la disposition des fenêtres en pignon, le dégagement entre le sol et le rez-de-chaussée, la présence de coyau et de larmier, les pentes de toit, le carré des maisons, etc. Oui... l'aventure commence vraiment, mon esprit s'ouvre et ma nouvelle passion embrasse de ses yeux le défilement de notre nouveau parcours.

Arrivés vers midi, nous nous butons au cultivateur qui n'a pas fini son déménagement... Profitons de ce temps pour prendre une bouchée puis vidons l'Econoline en regroupant son contenu, par pièce, sur la galerie qui ceinture la maison sur trois côtés. Cette opération nous permet de constater que la galerie est pourrie et dangereuse à plusieurs endroits. Ce n'est pas grave, on doit s'attendre à tout lorsque l'on achète une vieille maison. Finalement, après l'échange des clés, nous prenons possession des lieux déjà envahis par des milliers de mouches. Merde ! Les portes sont restées ouvertes tout l'avant-midi ! Bienvenue à la campagne. À Kiamika, je me souviens, des collants à mouches pendaient de partout au plafond. Je saute dans ma voiture et me rends au magasin général du village pour en ramener une douzaine et six tapettes à mouches sur les conseils de l'intendante, madame Beauregard. Nous les vaincrons, lui dis-je, en la quittant.

Le lendemain matin, après une visite à la quincaillerie de Verchères, nous arrachons, sur la moitié du rez-de-chaussée, les planchers de bois franc et mettons à jour les vieux madriers de pin de la maison. Leurs largeurs nous surprennent ; en effet, elles varient entre 8 et 18 ½ pouces et peuvent s'effiler d'une extrémité à l'autre, un peu à la manière d'une paire de ciseaux. Cette première découverte nous encourage à poursuivre, car, nous observons pour la première fois de nos yeux vus une façon de faire à l'ancienne. Nous entreposerons dans le hangar, derrière la maison, tout ce bois franc qui, une fois coupé, servira à chauffer la cuisinière cet hiver.



La trappe du plancher



Ouverture du mur de refend



Assemblage des murs

Deuxième découverte, une trappe, à même le plancher, est munie de son anneau forgé ; elle s'ouvre sur une cave de terre battue ceinturée de fondations de pierres. Un mur de refend divise longitudinalement le centre de la maison ; d'une longueur intérieure de 31 pieds sur 25 pouces d'épaisseur et 4 ½ pieds de hauteur, il supporte des arbres équarris à l'herminette sur lesquels repose le plancher de madriers de pin du rez-de-chaussée. Ces arbres se prolongent à travers les murs avant et arrière de la maçonnerie afin de soutenir les galeries extérieures de la maison. Ce mur de refend est percé sur sa longueur par deux ouvertures, la première permet d'accéder au sous-sol avant de la maison et la seconde nous laisse deviner l'emplacement d'une ancienne petite armoire encastrée où devaient être entreposées des réserves de nourriture. Finalement, le mur de refend se marie aux deux bases des cheminées de la maison. Après cette première journée de curetage, la bière, Gilles Vigneault et la pizza sont au rendez-vous. « J'ai planté un chêne » le titre de la chanson qui marqua cet été 76. Nous ne sommes pas allés aux Jeux olympiques de Montréal, car, comme disait l'autre : « On a trop d'ouvrage à la maison ! »

De ces observations nous avons compris que non seulement les deux foyers avaient été démontés, mais que ce mur de refend permettra de réduire le mouvement vertical des cheminées à remonter. Au printemps suivant, en discutant avec nos locataires qui ont habité la maison depuis leur tendre enfance, nous apprendrons les secrets de la disparition des deux cheminées.

Mais nous sommes toujours en juillet 1976 et mon épouse de l'époque est enceinte de 7 mois. Je me dois donc de préparer la chambre du bébé, d'améliorer l'isolation de la maison et de voir au chauffage de sa chambre. Geneviève naîtra le 4 septembre 1976, une superbe petite fille aux grands yeux ouverts qui scrutaient déjà à sa naissance tout ce qui bougeait autour d'elle. La mère et la fille sont en parfaite santé, que peut-on demander de plus ?

Dans mon prochain article, nous ferons un saut dans le temps pour nous retrouver en 1978 à la découverte des divisions d'origine de la maison et des transformations qu'elle a connues depuis sa construction.

LA RENAISSANCE D'UNE MAISON D'OUVRIER

Éric Martineau

J'ai acheté le 1 rue Barras à Lévis en septembre 2006. J'avais alors 24 ans, des moyens limités, peu d'expérience en rénovation mais, puisque j'avais toujours voulu habiter une maison ancienne, elle était parfaite pour moi en dépit de ses défauts et de son mauvais état. Si le projet m'avait semblé facile, il aurait perdu tout intérêt pour moi. Il y a quelque chose d'émouvant à redonner vie à un bâtiment malmené et défiguré au cours des années.



La famille Ouzilleau et leur maison, vers 1950.

Cette maison d'ouvrier en a vu de toutes les couleurs au cours de son histoire. Une première maison apparaît sur le site vers 1864, probablement une petite maison en carré de madriers avec un toit à deux versants à la québécoise comme il en subsiste quelques exemples ailleurs dans le quartier. Cette maison est disparue à la suite d'un incendie majeur survenu en septembre 1877 qui a détruit cinq maisons et en a endommagé deux autres.

La maison actuelle a été construite dans les années qui ont suivi dans le style en vogue à l'époque, le Second Empire. La courbe gracieuse du brisis et les lucarnes cintrées témoignent du talent des menuisiers et des charpentiers navals qui ont construit et habité la maison jusqu'en 1967. Il subsiste d'ailleurs plusieurs exemples à Lévis et Lauzon de maisons semblables, avec exactement les mêmes lucarnes, probablement toutes exécutées dans le même atelier de menuiserie. Divisée en deux logements en 1967, elle a subi toutes sortes d'interventions malhabiles. Elle a graduellement perdu ses lucarnes cintrées, ses fenêtres, ses finis intérieurs, sa cheminée pour se retrouver, lorsque je l'ai achetée, recouverte de vinyle rose et affublée d'un horrible balcon au 2^e étage.

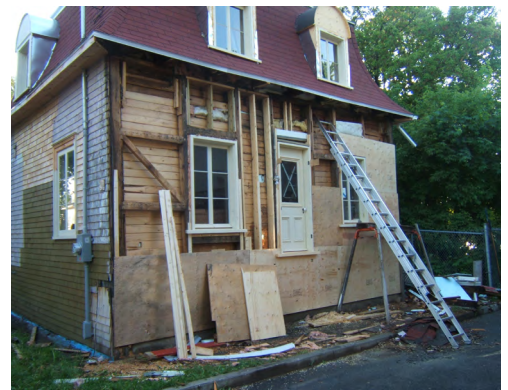
Grâce à mon père, lui aussi passionné d'architecture ancienne (d'ailleurs, je tiens à le remercier d'avoir allumé cette passion en moi), j'ai reconstruit au cours des étés suivants les quatre murs et la toiture. Il fallait dégarnir, jusqu'à la structure, une charpente composite très peu commune: carré de madrier pour la partie hors-sol des fondations, *balloon-frame* primitif pour le rez-de-chaussée, charpente du toit en madriers 3" assemblés à mi-bois cloués. Le tout recouvert de planches intérieur-extérieur rempli de sciure. Cette structure avait très mal vieilli, car pas assez contreventée et attaquée par la pourriture à de nombreux endroits. J'ai donc effectué les réparations et renforts qui s'imposaient avant de m'attaquer à la finition.

Disons que je n'ai pas chômé pendant les années qui ont suivi... J'ai passé mes hivers à fabriquer portes, fenêtres, moulures qui seraient nécessaires pour les travaux de l'été suivant. L'intérieur de la maison s'est restauré un peu de la même manière, par étapes. Le projet a été véritablement terminé à l'automne 2015, neuf ans plus tard. Notre fille Béatrice est née en septembre ; la maison était alors promise à un nouveau propriétaire tombé sous son charme.

Nous avons quitté notre première maison le 6 janvier 2016 pour commencer un nouveau projet, une maison de pierre du milieu 19^e siècle dans la ville de Château-Richer. Et ça, c'est une tout autre histoire...



Début des travaux extérieurs, printemps 2007



Reconstruction de la façade, été 2008



Lors du curetage, la démolition des lucarnes refaites vers 1967 a révélé leur forme ancienne. On voit bien l'arrondi en haut de l'ouverture.



Fin des travaux extérieurs, hiver 2009

LA MAISON DE PIERRE À MURS PIGNONS DÉCOUVERTS DE NOS CAMPAGNES

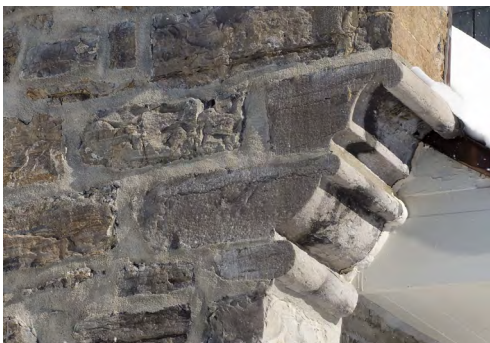
Denise Caron, historienne



1. Maison Thomas-Brunet au cap Saint-Jacques, Montréal.



2. Ce mur coupe-feu est visible sur la rue Notre-Dame dans le Vieux-Montréal. Ce mur est exposé, mais auparavant il était mitoyen, la maison voisine ayant disparu.



3. Ce corbeau est composé de plusieurs pierres taillées superposées soutenant l'exhaussement du mur pignon.

Au début du 20^e siècle, le professeur d'origine écossaise, Ramsay Traquair devient le nouveau titulaire de la Chaire d'architecture de l'université McGill. Inspiré par le mouvement *Arts and Crafts*, il s'intéresse dès son arrivée à l'architecture de la Nouvelle-France et entreprend de la documenter et de l'inventorier afin qu'elle serve de source d'inspiration aux futurs architectes. C'est dans ce cadre que le photographe Edgar Gariépy sillonne les campagnes. Dans la région montréalaise, il immortalise en grand nombre des maisons de ferme en pierre qui possèdent des caractéristiques communes. Il s'agit d'une maison dont les murs pignons sont découverts et forment un exhaussement qui se prolonge au-dessus du toit. Cet exhaussement s'appuie sur des corbeaux ou consoles qui constituent autant des éléments structuraux que décoratifs puisqu'ils sont composés d'un assemblage de plusieurs pierres taillées placées les unes sur les autres. De plus, chacun des murs pignons découverts est chapeauté par une imposante cheminée double (ill. 1, 4, 5 et 7) composée d'une cheminée fonctionnelle et d'une autre décorative (ill. 6). Ces cheminées fonctionnelles sur chaque mur pignon sont disposées en chicane de part et d'autre du faîte. Selon le professeur Ramsay Traquair, cette maison rurale en isolé est inspirée de la maison de ville montréalaise et il l'identifie comme étant *The Urban Type of Montreal*. (Traquair, *The Old Architecture of Quebec*, p. 68).

Plus récemment, on a désigné ce type de construction comme étant une maison à mur coupe-feu (*Communauté urbaine de Montréal. Architecture rurale, 1986*), mais en l'observant on constate que, généralement, les murs pignons de cette maison de pierres sont percés de plusieurs ouvertures (porte et fenêtres). Mais que sont des murs coupe-feu ? Les murs coupe-feu sont d'épais murs de pierre qui s'élèvent au-dessus des toits des maisons mitoyennes en zone urbaine densément construite. Ils sont aveugles, c'est-à-dire sans ouverture (ill. 2), et ce, afin de servir essentiellement à limiter voire même à empêcher la propagation d'un incendie d'une maison à l'autre. À Montréal, c'est à la suite d'un incendie qui a détruit une partie de la ville en 1724 que des règlements obligent les propriétaires de la ville fortifiée à construire en maçonnerie, ce qui inclut les murs coupe-feu mitoyens. En quoi les murs pignons découverts de cette maison rurale peuvent-ils faire office de murs coupe-feu ? Contrairement à la maison de ville, les murs pignons de cette maison rurale avec sa porte et ses fenêtres ne peuvent servir à réduire la propagation d'incendie d'autant plus que cette maison est construite en isolé ! Afin d'être plus près de l'esprit de cette construction monumentale très populaire dans les campagnes de la région métropolitaine, elle sera ici plutôt désignée comme étant une *maison à murs pignons découverts*. Sauf quelques exceptions, la plupart ont été construites durant la première moitié du 19^e siècle.



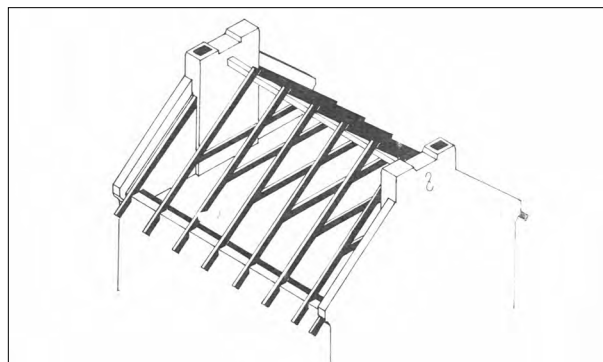
4 et 5. Ces photos montrent une maison à murs pignons découverts qui s'élevait sur le chemin Upper Lachine. Elles illustrent un article de Ramsay Traquair traitant de l'architecture ancienne de la province de Québec.

Même si elle se retrouve dans les régions de Trois-Rivières et de Québec, c'est dans la région métropolitaine qu'elle prolifère le plus, soit sur l'île de Montréal même en particulier dans l'Ouest, sur l'île Bizard ou encore sur les rives Nord et Sud. Au-delà de sa caractéristique de murs pignons découverts, ce type de maison rurale ou villageoise s'est forgé une identité propre, se distinguant de sa copine citadine. Contrairement à cette dernière, elle est isolée et donc visible sur tous les côtés, laissant à la vue ses impressionnants murs pignons percés d'ouvertures et coiffés de cheminées doubles qui, par leurs deux cheminées décoratives, équilibrent le mur pignon. La seule justification plausible pour expliquer ce type de cheminée en est une d'esthétisme qui serait basée sur la symétrie. Ce type de cheminée constitue le caractère le plus distinctif et intrigant, puisqu'en ville les cheminées sont toutes fonctionnelles et donc ne sont pas nécessairement symétriques. Quant aux autres caractéristiques, elles peuvent être sujettes à des différences régionales, voire même individuelles.

Dans la région montréalaise, elle est la plupart du temps une maison d'un étage plus les combles, une petite fenêtre est percée au sommet du mur pignon entre les deux cheminées (ill. 4, 5 et 7), une pierre de date au-dessus de la porte d'entrée indique l'année de la construction, une pierre d'évier indique l'emplacement de la cuisine (ill. 8), une cave profonde éclairée par de grands soupiraux permet d'entreposer des légumes ou le bois pour l'hiver, une façade symétrique lorsque les ouvertures (porte et fenêtres) sont en nombre impair, ainsi qu'une toiture, généralement sans lucarne, qui à l'origine se prolonge peu au-dessus des murs avant et arrière. Plusieurs de ces éléments contribuent à donner à cette maison à murs pignons découverts un caractère monumental qui symbolise la prospérité financière, réelle ou apparente, du propriétaire.

Sur l'île de Montréal, il reste six maisons de ce type toujours identifiables. Une étude plus approfondie a permis de découvrir que plusieurs autres de ces maisons ont subi des transformations majeures qui les rendent méconnaissables à la suite de la disparition des murs pignons découverts. D'autres ont tout simplement été démolies, ne permettant pas d'entrevoir l'importance de ce mode de construction majeur qui a marqué le paysage rural ancien dans la première moitié du 19^e siècle.

Dans le prochain numéro, on pourra découvrir les différents indices qui permettent d'identifier une maison à murs pignons découverts.



6. Les cheminées fonctionnelles, placées en chicane qui cha-péautent les murs pignons découverts.



7. Cette photo de la maison Thomas-Brunet, située au cap Saint-Jacques, montre son état négligé vers 1920. On aperçoit une coulisse de suie le long du mur pignon, permettant de différencier la cheminée fonctionnelle de la fausse cheminée.



8. Sous une fenêtre, une pierre d'évier est apparente à l'extérieur de la maison.

UNE CORNICHE QUI PLEURNICHE

Pierre Bleau



1. Dévoilement de l'empreinte des moulures de la corniche sous le revêtement de vinyle

Ce premier article illustre les étapes de la restauration d'une corniche d'une maison ancienne.

Illustration 1

L'opération de dégarnissage des murs de son parement de vinyle a permis de dévoiler, sous l'avant-toit des murs gouttereaux, l'empreinte des moulures délimitées par la peinture. La corniche est composée d'un motif répétitif disposé entre les consoles à corniche.

Notre défi est de redonner vie à ce couronnement architectural à l'aide d'un minimum d'indices.

Illustration 2

Au centre du panneau, on peut observer la forme d'un ornement circulaire de type [A]. Possiblement un médaillon encadré par une moulure décorative [B] formant un cadre rectangulaire. À cette composition s'ajoute une moulure de transition [C₁] appliquée entre la partie supérieure de la console à corniche et la planche horizontale en saillie. Elle [C₂] sert, de plus, à délimiter la corniche de la planche à clin des murs.

Illustration 3

Malgré nos recherches, l'apparence de ce médaillon demeure une inconnue. Toutefois, nous avons en mémoire que les artisans s'inspirent parfois des boiseries ornementales de la maison pour compléter la finition extérieure. L'idée est venue de copier la rosette des têtes de porte du rez-de-chaussée puisque son diamètre est identique à celui de la moulure [A]. Évidemment, il est hors de question de sacrifier une rosette complète. Nous communiquons avec notre ébéniste de Saint-Lazare qui possède les couteaux pour tourner plusieurs rosaces dans un simple madrier de cèdre.

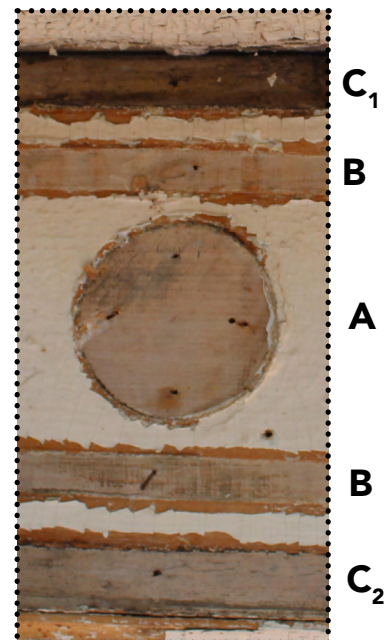
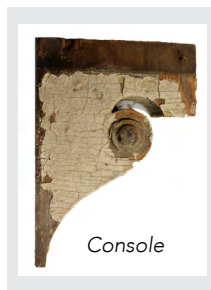
Illustration 4

C'est la largeur (3/4 po.) et le motif décoratif qui ont orienté notre sélection vers une moulure à moustiquaire en pin clair (Boulanger code 81400) facilement disponible dans les centres de rénovation.

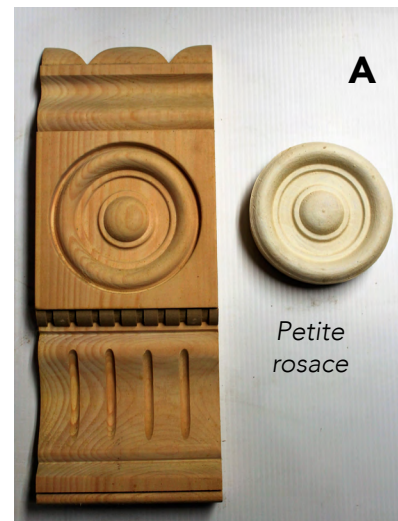
Illustration 5

Nous sommes chanceux de posséder un exemplaire de la moulure [C] retrouvé à la cave. Il a facilité la consultation des catalogues de boiserie ornementale. Notre choix s'est arrêté sur une moulure à appliquer en pin clair massif (Boulanger code 85325) dont le profil est très semblable à la moulure d'origine de 1905. Il faut prévoir plusieurs semaines d'attente puisqu'elle n'est disponible qu'en commande spéciale dans les quincailleries.

Dans un prochain article, on assemblera toutes ces moulures décoratives pour former une corniche.



2. Détail de l'ensemble de moulures



3. Rosette du cadrage de porte



4. Moulure décorative en pin clair



5. Moulure originale et équivalence



maisons traditionnelles
DES PATRIOTES
entrepreneur général inc.

Restauration, construction et réplique de maisons ancestrales

- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- toiture bardeaux de Cèdre
- finition intérieure et extérieure
- travaux de maçonnerie
- projet clé en main
- rallonge
- maisons hybrides (maison neuve avec intégration de pièces ancestrales)



514-464-1444

www.maisonsdespatriotes.com



RBQ : 5595-2485-01

COUPE-FROID LAPOINTE INC. *une expertise, une renommée !*



Depuis 1964, nous sommes spécialisés dans le domaine des coupe-froid pour les fenêtres et les portes de bois.

Quelques unes de nos réalisations :

- ❖ Maison Henry Stuart
- ❖ Manoir Mauvide-Genest
- ❖ Maison Chevalier
- ❖ Édifice Honoré Mercier
- ❖ Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- ❖ Maison de la Littérature

1005, Boul. des Chutes

Québec, Qc G1E 2E4

Téléphone / Fax : 418 661-4694

cflap@coupe-froid.com

www.coupe-froid.com

Licence RBQ : 2732-1165-36

CORNICHE

MANSARDE

TOITURE

ARDOISE

CUIVRE

ACIER



Nous sommes là depuis 1987 !

Une entreprise familiale

Tél. : 450 661-9737

www.Tole-bec.com

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2
Télécopieur : 450 661-2713



LES TRAVAUX DE PEINTURE

Mélissa Harvey et Clément Locat

Nous allons traiter dans les lignes qui suivent de la peinture des boiseries extérieures des maisons anciennes. Pour qui possède une maison dont le revêtement extérieur est entièrement de bois, la peinture est souvent un sujet préoccupant. Dans le cas des maisons de pierre, de brique ou de stuc, la surface des boiseries est beaucoup moins importante, se limitant à certains éléments, telles les galeries, les corniches et les fenêtres qui sont toutefois très exposées aux intempéries. Il faut savoir qu'un entretien régulier préviendra les dommages et évitera des travaux longs et coûteux. Il faut aussi se rappeler que les boiseries d'origine d'une maison, que ce soient le revêtement ou les ouvertures, sont de qualité supérieure aux boiseries neuves ; il vaut donc la peine de bien les préserver. Jusqu'au début du 20^e siècle, le bois de finition provenait d'arbres très âgés et ce bois était séché longuement à l'air libre, ce qui explique qu'on trouve des parements de bois et des fenêtres encore en bon état après 150 ans.



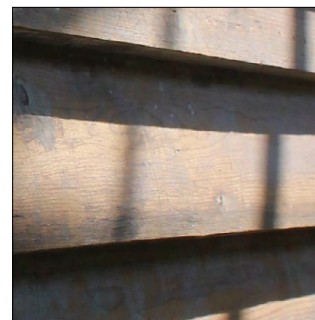
Préparation de la surface

Quand la peinture commence à se fissurer, à écailler ou à laisser apparaître la couche sous-jacente, c'est le moment d'intervenir car l'infiltration de l'eau fera vieillir le bois rapidement. Le succès de la durée d'une peinture dépend en grande partie du travail de préparation de la surface qui précède l'application de la peinture. Réalisé avec soin, il fera une grande différence, assurant ainsi l'adhérence des couches de peinture sur une longue durée. Si la dernière couche de peinture date de plusieurs années, qu'il se produit d'un écaillage ou que le bois ait été longtemps recouvert d'un autre matériau, il faut gratter la peinture qui adhère mal et enlever toutes les aspérités. Dans le cas d'un écaillage général de la peinture jusqu'à la surface du bois ou d'une couche de peinture sous-jacente, il vaudrait mieux enlever la peinture au complet jusqu'au bois ou jusqu'à une couche qui montre une bonne adhérence. Ce travail sera complété par un sablage à l'aide d'une ponceuse orbitale avec papier de grade moyen (100) à grossier (60). La présence d'écaillage général ou de moisissures cache souvent un problème d'humidité ; une recherche de la source du problème peut alors s'avérer nécessaire. La préparation des boiseries fines demande un travail minutieux. L'expérience nous a montré que l'application de peinture sur un revêtement de bois neuf, très lisse, pose des problèmes d'adhérence ; une préparation de la surface avec un papier sablé moyen à l'aide d'une ponceuse orbitale en améliorera l'adhérence.

Le lavage du mur avec un produit nettoyant TSP dilué dans l'eau sera la dernière opération avant l'application d'une peinture afin d'enlever les poussières et taches de graisse. Il faut s'assurer que les boiseries soient suffisamment sèches avant de procéder à l'application de l'apprêt donc laisser passer quelques journées ensoleillées après une pluie et éviter de réaliser les travaux par température humide trop tôt au printemps ou trop tard à l'automne. De même, l'application sous un soleil direct est à proscrire.



Parement de planche à clin montrant une grande détérioration de la peinture, qui doit être complètement enlevée.



Travail de grattage et de ponçage des boiseries montrant une surface préparée adéquatement pour l'application de la peinture.

La peinture peut être enlevée soit avec un grattoir dont la lame est bien aiguisée, soit avec un décapant chimique ou encore à l'aide d'un fusil à chaleur suivi d'un sablage avec une ponceuse orbitale. Dans le cas de l'usage d'un fusil, il faut être extrêmement prudent car le bois sec est très inflammable et des interstices peuvent laisser passer les étincelles ; la prudence élémentaire exige la disponibilité d'un extincteur ou d'un boyau d'arrosage. De même, pour les peintures anciennes contenant du plomb, un masque est requis afin d'éviter d'en respirer les émanations. Dans le cas où la peinture est simplement usée et farineuse, un sablage des parements avec un papier de grade moyen (100) ou grossier (60) à l'aide d'une ponceuse orbitale pourra être suffisant. Les clous doivent être enfoncés car il y aura rapidement oxydation de la tête du clou, ce qui fera lever la peinture. L'orifice doit être rempli de mastic à base d'huile de lin de marque *Allbäck* ou *Home Builder* comme toutes les autres imperfections qui parsèment la surface du bois.

Choix de peinture

Les peintures à l'huile composées de résines et de solvants issus de la pétrochimie ont pratiquement disparu du marché suite aux contraintes liées à l'environnement et au coût de production. Graduellement, de nouveaux produits de qualité, inspirés des peintures à l'huile de lin fabriquées avant la révolution industrielle, sont apparus depuis quelques années. La molécule d'huile de lin, plus fine, pénètre davantage dans la fibre du bois produisant alors une liaison solide entre la surface et la finition. Les produits *Allbäck*, fabriqués en Suède à base d'huile de lin qu'il s'agisse d'apprêts, de peintures, de teintures, de cires ou de mastic, sont probablement les meilleurs sur le marché. Le détaillant est par contre situé en Ontario. La peinture à base d'huile de lin s'inscrit dans la tradition et sa durée en fait un produit éco-responsable.

Selon nos expériences, quelques autres produits disponibles sur le marché local sont intéressants. L'entreprise *Zinsser* produit un apprêt appelé *Cover Stain* à base de résine alkyde offrant une excellente adhérence qui, selon le fabricant, ne nécessite pas de lavage préalable au TSP. Pour un résultat durable, un produit à base de résine alkyde est indispensable comme apprêt sur du bois neuf ou sur une vieille peinture qu'on veut recouvrir d'une peinture du commerce. Sur un tel apprêt, les produits à base aqueuse 100% acrylique et à base de résine alkyde donnent de bons résultats. La peinture à base aqueuse est plus facile à appliquer mais elle perd son lustre plus rapidement. Pour tous types de teinture ou peinture, l'application en couches minces améliorera les résultats. Pour le séchage, il faut se référer aux instructions des fabricants. L'application au pinceau, en va-et-vient dans le sens du grain du bois, permet de faire pénétrer le produit plus profondément dans la fibre que le rouleau ou les systèmes « *airless* ». L'extrémité du bois, dans le sens transversal qui possède une grande capillarité, doit être recouverte de peinture jusqu'à saturation et nécessite donc plusieurs passages.

Peinture ou teinture

Une teinture s'applique idéalement sur du bois neuf et nécessite aussi une préparation de surface afin de déglacer les traits de scie par sablage et ainsi permettre une pénétration et une adhérence uniforme du produit. Les teintures sont formulées pour pénétrer plus profondément dans la fibre du bois que les peintures. L'application des teintures nécessite une lecture attentive des instructions du fabricant. Les teintures opaques à base de résine alkyde offrent une adhérence supérieure aux teintures opaques à base aqueuse. La teinture opaque à base de résine alkyde appliquée sur du bois neuf aura une durée équivalente à celle de la peinture. Les teintures semi-transparentes permettent de voir le grain du bois, mais cette transparence diminue leur efficacité à long terme comme nous verrons plus loin. Les teintures semi-transparentes à base aqueuse sont à proscrire même lorsqu'elles sont émulsifiées d'huile de lin, cette dernière en proportion trop infime pour avoir une quelconque incidence. Les teintures semi-transparentes à base de solvant offrent de meilleurs résultats pour les surfaces verticales. La teinture est non recommandée sur du bois ayant déjà été peint, car même si toute trace de peinture semble avoir disparu, les pores du bois peuvent être bouchés créant ainsi des problèmes d'uniformité et d'adhérence de la teinture. La compagnie MF située au Québec offre la gamme *Woodmate* qui sont des produits intéressants à base de résine alkyde auxquels on a ajouté une partie d'huile de lin.

Bois au naturel ou bois peint ?

La mode du décapage de la peinture pour exposer le bois à son état naturel a aussi touché les boiseries extérieures, surtout les fenêtres. Hélas ! Cette façon de faire ne respecte pas la tradition architecturale au Québec et donne des résultats décevants tant au niveau de l'entretien que de la protection du bois. Même les meilleurs vernis et teintures semi-transparentes pour usage extérieur exigent des reprises fréquentes d'application et le bois qui subit l'assaut des rayons ultraviolets finira par noircir et s'endommager. L'absence de toute protection sur le bois est aussi à proscrire, car le bois noircira, ce qui est particulièrement dommageable pour les fenêtres anciennes. La peinture ou la teinture opaque demeure la meilleure solution.

Choix de couleur

Le choix de couleur est souvent une question de goût personnel mais, si on désire respecter les couleurs historiques, on peut tenter de retrouver la couleur d'origine sous plusieurs couches de peinture ou aussi s'inspirer des grandes tendances de l'époque de construction de la maison. Pour les maisons les plus anciennes, la couleur dominante du parement et des fenêtres était pâle. Cette peinture était soulignée par les couleurs foncées - vert, rouge ou bleu - sur les encadrements. L'usage de chaux était alors très fréquent. Au début du XIX^e siècle, l'éventail de couleurs s'est élargi, s'inspirant des couleurs de la nature ; ces couleurs assez sombres au début se sont éclaircies et diversifiées au cours de ce siècle. Les teintes pâles ou sombres étaient utilisées comme couleur dominante ou comme couleur d'appoint sur ouvertures, corniches et éléments décoratifs. Indépendamment des modes, le bleu violacé ou le turquoise, le mauve, le rose, le vert lime ou le jaune canari sont des couleurs à éviter à l'extérieur.



Avantage du bois

Le bois est un matériau noble qui, entretenu régulièrement, a une vie utile très longue. Il est carboné négatif et fait partie de notre culture du bâti. Il dépasse de beaucoup les revêtements dits sans entretien « possible » comme le vinyle, l'aluminium et le bois aggloméré qui ont une vie utile d'environ 20 ou 25 ans. Un travail de peinture fait avec soin durera environ de huit à quinze ans. Des retouches occasionnelles aux endroits les plus exposés retarderont des travaux majeurs.

Enfin, il n'est pas opportun de peindre la brique car on risque de causer plus de problèmes que d'en corriger ; on s'oblige alors à un entretien régulier sur un revêtement reconnu pour sa longue durée et son peu d'entretien. La peinture crée ainsi la rétention d'humidité, elle adhère également à la patine de la brique qui la protège et en décollant, l'enlève, la rendant fragile aux intempéries. Il ne faut **jamais** nettoyer au jet de sable la brique ou le bois.

Références :

Toit, Bois Bardeau, recherche effectuée par le Centre de conservation de Québec et vendu aux Éditions du Québec.

Les revêtements de bois de la série Maître d'œuvre produit et disponible à la ville de Québec.

APPEL DE CANDIDATURES 2020



Lauréat 2013 - Maison Pichet-Gosselin (Île d'Orléans)



Lauréat 2014 - Maison Gingras (Montréal)



Lauréat 2015 - Maison Bender (Montmagny)

PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin souligne la contribution exemplaire d'une personne œuvrant au Québec à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Admissibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature, mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être admissibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- le curriculum vitae de la personne dont la candidature est proposée ;
- une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature ;
- une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature ;
- au moins trois lettres d'appui signées par des personnes dont la compétence est reconnue dans le domaine du patrimoine ;
- un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine :
dossier de presse (maximum 20 pages),
photos et autres documents (maximum 5 pages).

Voir les détails sur le site web de l'APMAQ.

PRIX THÉRÈSE-ROMER

Le prix Thérèse-Romer a été créé en 2005 dans le but de reconnaître la contribution des membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne, extérieur et intérieur, c'est-à-dire d'un bâtiment qui a eu ou qui a encore une fonction résidentielle : manoir, école de rang, magasin général, moulin, couvent...

Admissibilité et critères de sélection

Sont admissibles les membres en règle de l'APMAQ depuis au moins un an au moment de la soumission du dossier. On peut poser soi-même sa candidature. Un membre peut également poser la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- respect du style du bâtiment ;
- choix des matériaux ;
- souci des éléments caractéristiques ;
- harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

Afin de participer au mandat éducatif de l'APMAQ, il est souhaitable que le récipiendaire du Prix Thérèse-Romer ait déjà ouvert ou s'engage à ouvrir sa maison aux membres dans le cadre d'une visite guidée.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- identification de la maison ;
- historique de la maison ;
- approche de restauration ;
- description des travaux de restauration réalisés ;
- impact de la restauration dans l'environnement.

**On peut consulter l'appel du Prix
et le guide de présentation d'une candidature
sur le site web de l'APMAQ.**

Le dossier complet (en format pdf) doit être envoyé par courriel à
info@maisons-anciennes.qc.ca

Consultez-nous au besoin.

Date limite : Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 31 mars 2020.